

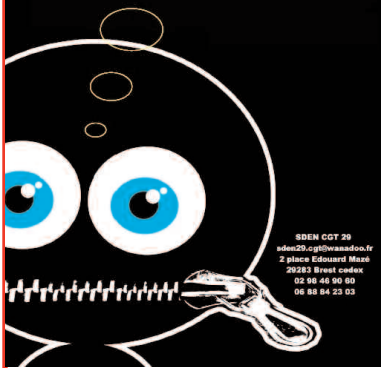
Le SDEN 29

LE JOURNAL DES ENSEIGNANTS DE LA CGT



Et si on l'ouvrait tous ensemble, en janvier...

... peut être qu'on finirait par gagner !!!



SDEN CGT 29
sden29@cgt-breton.fr
2 place Edouard Mazet
29283 Brest cedex
02 98 46 80 00
06 88 84 23 03

SOMMAIRE

page 1 : édito

page 2 : bac pro 3 ans

page 3 : Mobilisaion
Postes
Plougasnou/Camarret

page 4 : élections professionnelles
contacts

BONNE ANNEE 2009 à tous et toutes

**D
A
N
S
L
E
S
L
U
T
T
E
S**

La mobilisation de la fin de l'année 2008 a payé. Darcos a été contraint de reculer face à la détermination des lycéens contre ses mesures, et plus largement celle des étudiants, des parents et des enseignants notamment le 19 octobre et le 20 novembre. La réforme du lycée ne s'appliquera pas à la rentrée 2009.

Il s'agit certes d'un recul partiel et tactique de la part du ministre :

Partiel, parce que le report n'est pas le retrait et la politique budgétaire qui sous-tend les choix gouvernementaux en matière éducative n'a pas varié. L'objectif est de supprimer 13 500 postes à la prochaine rentrée. Ces prévisions vont d'ailleurs se faire beaucoup plus concrètes à l'heure où les dotations globales horaires arrivent dans les établissements.

Tactique, parce que le ministre a pensé désamorcer la mobilisation de la jeunesse scolarisée en annonçant le report et qu'il cresse sans doute l'espoir que celle-ci aura du mal à reprendre après la trêve des confiseurs.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit d'un vrai recul.

Alors qu'il prétendait ne pas être « le ministre de l'hésitation », son gouvernement et lui ont eu peur de l'ampleur de la mobilisation. Ils craignent que des convergences puissent s'établir et déclenchent un mouvement d'ensemble à un moment où la crise du capitalisme est évidente.

Comment comprendre autrement le second recul en date du 8 janvier où le gouvernement renonce à la moitié des 3000 suppressions de postes qu'il avait prévues en RASED ?

Transformons ces premiers reculs en véritables succès.

**Agissons tous ensemble pour le retrait de toutes les mesures Darcos
le samedi 17 janvier**

**Soyons tous en grève et en manifestation, salariés du privé et du public
pour nos conditions de travail, nos emplois et nos salaires**

le 29 janvier lors de la journée nationale interprofessionnelle unitaire

BREST-QUIMPER-MORLAIX-QUIMPERLE Manifestations 10h30

Darcos doit aussi suspendre la réforme de l'enseignement professionnel

Comme le recteur Daniel Bloch (qui sait de quoi il parle puisqu'il est à l'origine de la création des bacs professionnels), nous pensons que fondamentalement la réforme n'est qu'un habillage pour supprimer des postes

BAC PRO 3 ANS : ECONOMIES !

Au moment où le ministre décide face à la pression de reporter la mise en place de la réforme des lycées, la contre réforme du Bac pro 3 ans s'avance et se précise contre vents et marées.

Premier constat et il est de taille, avant les élèves apprenaient trop ! Avec le nouveau bac pro, ils apprendront moins et mieux grâce à l'aide individualisée ! Regardons cet extrait de la grille horaire qui suit : en Bac pro industriel (Sciences) l'enseignement Pro passe de 1737 heures en 4 ans à 1152 heures en 3 ans soit une diminution des horaires élèves de 34% !

	Bac pro industriel (Sciences)			Bac pro tertiaire (LV 2)		
	BEP + BAC	BAC 3 ans		BEP + BAC	BAC 3 ans	
Enseignement Pro	1737	1 152	- 34%	1767	1 152	- 35 %
Français+HG+ECJS	562	380	- 32%	633	380	- 40%
Acompagnement/Aide	30	210	+700%	30	210	+700%

Second constat : cette réforme est donc faite pour le bien de nos élèves et elle le prouve. Prenons à nouveau deux exemples :

« Les élèves seront plus au contact du monde professionnel ». Ainsi, les périodes de formation en entreprise augmentent et passent à 22 semaines pour 3 ans pour toutes les filières (19 semaines sur 4 ans antérieurement pour certaines d'entre elles). Et là au vu de nos expériences, des questions se posent sur la qualité des PFE, leur suivi, leur évaluation, leur rémunération mais aussi sur la capacité des entreprises à accueillir des jeunes en formation (surtout en classe de seconde).

« *Aucun élève ne sortira plus sans diplôme de l'éducation nationale* », si l'élève rate sa seconde pro, il pourra aller en seconde année de Cap (quand il existe ce qui ne sera pas le cas pour le domaine de la bureautique !). S'il rate sa première, il aura la possibilité d'obtenir un BEP (en CCF !) qui malgré une charge patronale (« le BEP est un diplôme national à finalité professionnelle ») reste pour l'instant « un diplôme national qui atteste d'une qualification professionnelle ». Enfin si notre élève réussit à arriver en Bac Pro, il sera sûr de l'avoir ! Parce qu'à l'issue de l'épreuve de « bac à lauréat » passée pour partie en CCF, notre élève s'il a échoué pourra passer un oral

Troisième constat : les redoublements qui coûtent si chers seront terminés. En cas de difficultés scolaires, nombreuses chez les élèves de lycée professionnel, nous devons les résoudre grâce au remède magique qui s'appelle aide individualisée (vous pratiquez déjà non !).

Quatrième constat : nos élèves, pour obtenir un diplôme, seront évalués en quasi-totalité sous la forme de CCF qui, il faut bien le dire, ont toujours été un gage d'inégalité républicaine malgré la bonne volonté des collègues d'harmoniser leurs notes par le haut... Aussi, avec cette réforme nos chers, nos très chers élèves n'auront pas le droit à de la confiture. En apparence, on pourrait dire que l'on se trompe car les tertiaires pourront faire une seconde langue mais pas de sciences au contraire des industriels qui eux ne feront pas de seconde langue. De plus, les programmes ont changé et se rapprochent pour les matières générales de ceux des lycées généraux et techniques (peut-être est-ce pour faciliter les passerelles ?) mais ils sont plus restrictifs et font perdre une certaine forme de liberté pédagogique. Ainsi la formation de nos élèves sera sans doute meilleure avec une année en moins et certainement plus apte à concurrencer l'apprentissage et ses 50% d'échecs.



Dès lors, à quoi sert cette réforme qui même dans sa mise en place n'a rien de pédagogique. Saviez-vous que « dès la rentrée 2009, les arrêtés prévoient que les premières du bac pro 3 ans soient composées avec des élèves issus : des BEP 2 ans, des CAP 2 ans et de seconde professionnelle expérimentale du bac pro 3 ans. ». Ainsi, « comment un élève n'ayant pas suivi le programme de seconde bac pro 3 ans pourra-t-il suivre dans de bonnes conditions celui de première ? ». Et on ne vous parle pas du nombre d'élèves par classe qui n'a pas été défini : 24 ? 30 en industriel comme en tertiaire ? Et on ne vous parle pas non plus des dédoublements !

Le projet d'arrêté du baccalauréat professionnel prévoit la création d'une épreuve de « rattrapage » pour les élèves qui n'auront pas obtenu 10 de moyenne lors du CCF et des épreuves écrites. Il faut avoir entre 08/20 et 10/20 en moyenne et avoir plus de 10/20 sur la partie pro. L'épreuve consistera en un entretien de 20 minutes avec le candidat devant 2 membres du jury. L'objectif attendu de cet entretien est des plus flous. Interrogé par nos soins lors du CIC, le ministère a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle évaluation du stage en entreprise, ni de contenu disciplinaire à proprement parlé puisque l'épreuve ne porte pas sur une discipline particulière... Le candidat sera reçu si la moyenne de cette note, donnée à l'issue de l'entretien, et la moyenne des notes du premier groupe, est supérieure à 10.

Mobilisons nous pour le retrait de cette réforme

Pour un enseignement professionnel qui met en place des parcours diversifiés pour les élèves et qui donne les moyens horaires et humains permettant de les accompagner vers l'excellence professionnelle et citoyenne

Les vœux du Président à St Lô : Continuer la casse de l'école

Une seule réponse : la mobilisation

Des postes en moins, ça se confirme !

- 3 000 emplois « au titre de l'amélioration de l'efficacité du remplacement (la répartition académique des suppressions d'emplois de remplacement sera effectuée ultérieurement) »
- 1 000 emplois d'enseignants actuellement mis à disposition en vue de leur réaffectation devant les élèves.
- 1 000 emplois de stagiaires « pour mettre en adéquation les recrutements et les besoins en personnels enseignant ».
- 14 postes administratifs sur la seule académie de Rennes.

Mobilisation à Brest

Depuis novembre 2008, 3 assemblées générales ont réuni des personnels du 1er, du 2nd degré et de l'enseignement supérieur, ainsi que des lycéens et des étudiants afin de discuter ensemble des actions à mener à tous les niveaux contre la casse du service public d'éducation. Outre l'inscription dans les journées nationales, comme le 20 novembre et les 17 et 29 janvier à venir, les participants ont décidé localement un après-midi de réflexion à la fac Ségalen (à confirmer) afin d'établir un cahier de propositions. Cette initiative aura lieu le 29 janvier après la manifestation.

Comme dans de nombreuses villes en France, des écoles brestoises ont entamé à la rentrée de janvier le gel de l'aide personnalisée en primaire, puisqu'elle sert au gouvernement de prétexte pour supprimer les postes en RASED.

Participez à ces initiatives

C'est en trouvant les convergences et en agissant ensemble que l'on

Petit Papa Noël...

Tous les ans, nous attendons tous avec impatience l'heureux moment, quoiqu'un peu angoissant, où l'on ouvre nos cadeaux de Noël.

Nous sommes tous des Plougasnou ou des Camaret en sursis !

Depuis longtemps certains collèges du Finistère sont dans le collimateur du rectorat et de l'inspection académique. Les arguments invoqués sont toujours les mêmes : faibles effectifs, baisse démographique, proximité d'autres collèges, structures trop petites ne stimulant pas la réussite des élèves... Les véritables raisons sont évidemment d'ordre budgétaire et le maître mot est mutualisation des moyens.

Voici quelques années à Brest, le collège Saint Pol Roux a été menacé de fermeture. C'est la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et de la population du quartier qui a empêché cette suppression.

C'est encore la mobilisation de tous qui a permis que les collèges de Plougasnou et de Camaret existent jusqu'à aujourd'hui.

Mais le vendredi 9 janvier 2009 l'IA a convoqué un CTPD et dans la foulée un CDEN avec comme unique point à l'ordre du jour la fermeture de ces deux collèges.

Nous sommes totalement opposés à ce projet qui est une atteinte supplémentaire aux services publics de proximité et dont l'unique objectif est de réaliser des économies sur le dos des élèves et de leurs parents.

C'est pourquoi nous avons décidé de boycotter le CTPD.

A qui le tour ?

La mobilisation est plus que jamais à l'ordre du jour pour que vivent les collèges de Camaret et de Plougasnou.



Dernières minutes

Le CTPD ne s'est pas tenu faute de quorum, puisque l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de la CFDT avait décidé de le boycotter. Au CDEN, toutes les associations et syndicats ont voté contre les fermetures.

Pour le moment, la fermeture de Plougasnou est suspendue, en revanche celle de Camaret est maintenue.

Angoissant, oui, car parfois, le Père Noël n'a pas bien pris en compte nos desiderata, et là où l'on attendait le dernier portable tactile-mp3-pad, on se retrouve avec un baromètre

Et bien, en politique, c'est un peu la même chose : vous aviez commandé une augmentation de salaire ? Un remboursement à 100% des frais de santé de votre vieille mère ? Un CDI ? Et bien le Père Noël a foiré, et bien foiré !

Les uns auront reçu, un avis de licenciement, qui, un nouveau contrat précaire de 20 heures hebdomadaires. D'autres encore, une facture de frais médicaux « non

prise en compte par votre mutuelle », un avis d'imposition assassin, ou un avis d'expulsion avec une Queshua 2 secondes emballée au pied du sapin. Sans parler de ceux, plus chanceux, qui ont trouvé dans leurs petits souliers une délocalisation de leur usine, des « vacances forcées » à 60% de leur salaire, et un joli graphique de la bourse en chute libre en guise de notice. Et le papier a beau scintiller, la pilule est amère. Alors, pour 2009, on ne peut souhaiter qu'une chose : que le « bon petit papa Noël » s'achète une nouvelle paire de lunettes et lise un peu plus attentivement les lettres qu'on lui envoie...

Tous ensemble les 17 et 29 janvier

Elections professionnelles dans l'Education nationale : après les prudhommes, une nouvelle progression de la CGT

Ces élections professionnelles ont fortement mobilisé les personnels, comme le démontre la hausse de la participation au plan national (+ 2 % dans le 1er degré et + 3 % dans le 2nd degré).

Nul doute que le climat social dégradé, les contre-réformes et les suppressions massives d'emplois rendant plus difficiles les conditions d'exercice du métier sont pour beaucoup dans la prise de conscience de l'importance du vote.

Nationalement, la CGT progresse de plus de 2000 voix chez les titulaires. Les agents non titulaires qui participaient pour la première au scrutin ont porté plus de 3000 voix sur nos listes.

Dans l'académie de Rennes, la CGT Educ'action rassemble plus de 10 % des suffrages dans le 2nd degré. Nous sommes la 1ère organisation syndicale chez les PLP avec 41.24 % des voix et 5 sièges sur 8.

Nous confirmons également notre implantation dans les corps des CPE en conservant le siège gagné en 2005

et en progressant en nombre de voix et en pourcentage. Nous avoisinons les 17 % des suffrages exprimés et nous manquons de peu le 2nd siège.

La liste des Certifiés enregistre une légère baisse. Le Finistère est le seul département à avoir une participation en baisse de 3,58% alors que l'académie augmente de +0,89%.

Enfin, les premières élections aux commissions consultatives paritaires (CCP) des non titulaires (ANT) nous apportent deux élus supplémentaires. Nos actions contre la précarité et nos soutiens aux collègues contractuels placent la CGT comme seconde force syndicale après la FSU avec 17.46 % des voix à la CCP enseignement. Nous regrettons cependant de n'avoir pu présenter une liste départementale dans le premier degré. Les votes CGT portés sur la liste nationale nous laissent en effet penser que nos idées progressent chez les PE.

C'est donc fort de 16 élus que nous défendrons les personnels et que nous porterons leurs revendications pour une autre école.

Ces résultats académiques dont nous pouvons nous réjouir ont été rendus possibles grâce au travail de proximité quotidien dans les établissements et à l'implication des militants dans la campagne électorale.

Le secrétariat du SDEN-CGT 29 remercie pour leurs efforts militants, tous ceux et toutes celles qui ont participé à la diffusion du matériel syndical et qui ont permis que les voix des personnels se portent sur nos listes.

La nouveauté 2009 : le blog du SDEN 29
connectez-vous à cgteduc-action29.over-blog.com

Le journal des enseignants CGT du Finistère

**Syndicat départemental de l'éducation nationale
SDEN CGT 29**

Maison du Peuple
2 Place Edouard Mazé
29283 BREST CEDEX

Téléphone : 02 98 46 90 60
06 88 84 23 03

Messagerie : sden29.cgt@wanadoo.fr

**S
D
E
N
2
9**

Secrétaire générale

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

Trésorier départemental :

Michel Biniasz (LP Dupuy de Lôme, Brest)

Secrétariat départemental :

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

Patrick Lagadec (SEP Vauban, Brest)

Fabienne Lamé (Lycée Amiral Ronac'h, Brest)

Carine Naizet (LP Lesven, Brest)

Michel Voyez (collège du Vizac, Guipavas)

Laurent Wendeling (collège Segpa Lesven-Jacquard, Brest)

Olivier Le Pichon (LP Dupuy de Lôme, Brest)



Je me syndique au SDEN CGT 29

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

COMMUNE